



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

**SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2008**  
**Volume 11 - numéro 3**

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 2 septembre 2008 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

## **PRÉSIDENCE**

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## **OUVERTURE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Dubé, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 août 2008 - # 2
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Mouvements de personnel enseignant - 2008-2009
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
  - 7.2 Retour sur la journée d'accueil du 27 août 2008
  - 7.3 Fête des retraités - 30 septembre 2008
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-253-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2008 - # 2

Marie-Jeanne Lebel, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 19 août 2008 - # 2, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-254-CE)

## CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Marc Boudreau, directeur de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec, demandant à la Commission scolaire de nommer ses délégués et de procéder au paiement de sa cotisation pour l'année scolaire 2008-2009.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

Louise Malenfant, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs procède au paiement de la cotisation 2008-2009 auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec;

**DE** nommer, pour l'année 2008-2009, comme délégués officiels de la Commission scolaire, messieurs Roberge Brillant et Pierre Gauvin, du secondaire, Jean Fontaine, du primaire, ainsi que monsieur Alain Dugas, du primaire, comme substitut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-255-CE)

LU la lettre de madame Pâquerette Gagnon, directrice générale de la F.C.S.Q., qui accuse réception de la cotisation annuelle 2008-2009 de la Commission scolaire.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires de la correspondance qu'il a acheminée à un citoyen en réponse à sa demande pour l'acquisition d'une bande de terrain.

LU la lettre de monsieur Réjean Bélanger, président de la Fabrique de Lots-Renversés, qui demande que la statue située devant le bâtiment connu sous l'appellation «La Chanterelle» demeure en place et précise que la Fabrique assurera son entretien.

Après délibérations, il est convenu qu'une réponse en ce sens sera acheminée à monsieur Bélanger.

LU la lettre de monsieur François April, directeur, qui demande que la Commission scolaire formule son appui au projet de développement des infrastructures du Parc du Mont Saint-Mathieu.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que le projet de développement des infrastructures du Parc du Mont Saint-Mathieu se veut rassembleur et porteur de saines habitudes de vie ainsi que d'un apport économique prometteur;

**CONSIDÉRANT** que ce projet permettrait à la population des Basques et des environs de pouvoir profiter, entre autres, d'une infrastructure de type familial et d'élargir, par le fait même, l'éventail d'activités hivernales à la disposition des jeunes et de la population en générale;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son appui au projet de développement des infrastructures du Parc du Mont Saint-Mathieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-256-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du «Bulletin express Commissaires», volume 41, numéro 1 du 21 août 2008.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires de la correspondance qu'il a acheminée à monsieur Jean-Jacques Bonenfant, maire de la Municipalité de Saint-Juste-du-Lac, au sujet du dossier de la bibliothèque et du bâtiment connu sous l'appellation «La Chanterelle».

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, commente les statistiques d'utilisation du programme d'aide aux employés (P.A.E.) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008.

### **MOUVEMENTS DE PERSONNEL ENSEIGNANT - 2008-2009**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'une enseignante du 2<sup>e</sup> cycle du primaire à l'école La Marguerite d'Auclair a fait le choix d'occuper le poste vacant au préscolaire dans la même école. En conséquence pour combler le poste devenu vacant, nous devons rappeler l'enseignante non-renvoyée pour surplus, qui répond au critère «capacité».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les besoins au niveau du personnel enseignant pour l'année scolaire 2008-2009;

**CONSIDÉRANT** l'application du processus d'affectation prévu à la convention collective en vigueur;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**DE** rappeler madame Ariane Lebel, enseignante non-renvoyée pour surplus, sur un poste au champ 3 à l'École La Marguerite d'Auclair pour l'année scolaire 2008-2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-257-CE)

### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

### **RETOUR SUR LA JOURNÉE D'ACCUEIL DU 27 AOÛT 2008**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, donne un compte rendu du déroulement de la journée d'accueil du 27 août 2008 organisée par la Commission scolaire pour l'ensemble de son personnel. Monsieur Pelletier et les commissaires qui y ont assisté donnent leurs appréciations et tous conviennent qu'il s'agit d'un grand succès.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que les objectifs visés par la journée d'accueil de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire, qui a eu lieu le 27 août 2008, ont tous été atteints ;

**CONSIDÉRANT** le très grand succès de l'événement;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires félicite chaleureusement les membres du comité organisateur, l'équipe technique et l'ensemble du personnel qui a participé, de près ou de loin, à l'organisation de la journée d'accueil du 27 août 2008;

**QUE** le conseil des commissaires souhaite une très bonne année scolaire 2008-2009 à l'ensemble du personnel de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-258-CE)

### **FÊTE DES RETRAITÉS - 30 SEPTEMBRE 2008**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que la fête pour souligner le départ à la retraite du personnel à la fin de l'année scolaire 2007-2008 aura lieu le 30 septembre 2008 à 19 h 30 au Centre administratif à Cabano.

### **NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Les listes des messages de naissances et de condoléances qui ont été acheminées par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

### **FÉLICITATIONS**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à madame Sandra Lepage de Saint-Eusèbe, ainsi qu'à son frère qui lui a prêté main forte, pour l'acte de bravoure dont elle a fait preuve le 5 août dernier, lorsqu'elle a sauvé un jeune homme de la noyade à la plage municipale de Notre-Dame-du-Lac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-259-CE)

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Certains commissaires demandent des précisions sur les sujets suivants : le fonctionnement de la scolarisation à la maison; les ressources professionnelles sur l'application des saines habitudes de vie au niveau alimentaire; l'application du nouveau programme «Éthique et culture religieuse» et, enfin, la tenue vestimentaire du personnel dans les écoles.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, donne les explications nécessaires.

### **PROCHAINE SÉANCE**

Le 16 septembre 2008 au lieu ordinaire des séances.

**CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-260-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale